

LUNDI 09 OCTOBRE 2023 à 18H 00

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Salle du conseil – Hôtel communautaire LESNEVEN

- TABLEAU DES DÉCISIONS -

Membres du Bureau en exercice: 15

Présents : 11Votants : 11Quorum atteint

Commune	NOM	Prénom	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
GOULVEN	ILIOU	Yves		Х	
GUISSENY	RAPIN	Raphaël	X		
KERLOUAN	COLLIOU	Christian	Х		
KERNILIS	ROUDAUT	Sandra	Х		
KERNOUËS	BÈLE	Christophe		Х	
LANARVILY	FRANQUES	Xavier	Х		
LE FOLGOËT	KERBOUL	Pascal	X		
LESNEVEN	BALCON	Claudie	Х		
LESNEVEN	MARTIN	Aurélie	X		
PLOUDANIEL	GUIZIOU	Pierre	X		
PLOUIDER	PAUGAM	René	X		
PLOUNEOUR-BRIGNOGAN-PLAGES	GOULAOUIC	Pascal		Х	
SAINT-FREGANT	GALLIOU	Cécile	X		
SAINT-MEEN	BEAUGENDRE	Louis	Х		
TREGARANTEC	HENRY	Samuel		Х	

Secrétaire de séance : Raphaël RAPIN

Liste des délibérations examinées en séance du 09/10/2023

OBJET DES DÉLIBÉRATIONS		VOTE			
SIG (Système d'Information Géographique)					
Convention d'échanges de données		Accord à l'unanimité			
Eau et assainissement					
Pacte Finistère 2030 : demande de subvention		Adopté à l'unanimité			

Toutes les délibérations adoptées lors de cette séance sont publiées sur le site internet de la CLCL (https://www.clcl.bzh/conseils-deliberations) et sont communicables sur support papier sur demande.

Art. L.2121-25: Nouvelles dispositions applicables au 1^{er} juillet 2022 – Fonctionnement du conseil communautaire.

Liste affichée au siège de la CLCL le 16/10/2023 et publiée sur le site internet de la CLCL le 16/10/2023.